



# Rapport d'activité Janvier - Juin 2021

# Table des matières

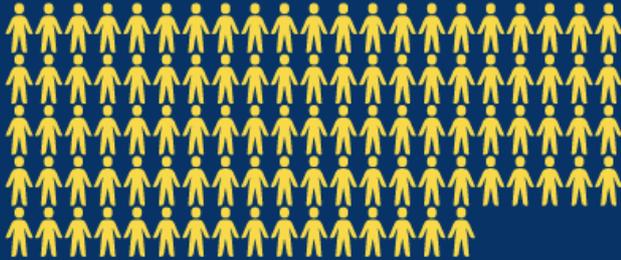
ELA en quelques chiffres	3
Aide juridique aux personnes exilées	4
Témoignages de nos bénéficiaires	10
Autres activités organisées par ELA	11
Réseautage et partenariats en cours	12
Formations et conférences	13
Développement organisationnel et projets en cours	14
Plaidoyer	15
Budget et levée de fonds	16
Difficultés rencontrées	17
Remerciements à nos soutiens et partenaires:	19

## Photos:

Merci à Régis et Jérôme pour les photos utilisées dans ce rapport.

# EQUAL LEGAL AID (ELA) EN QUELQUES CHIFFRES...

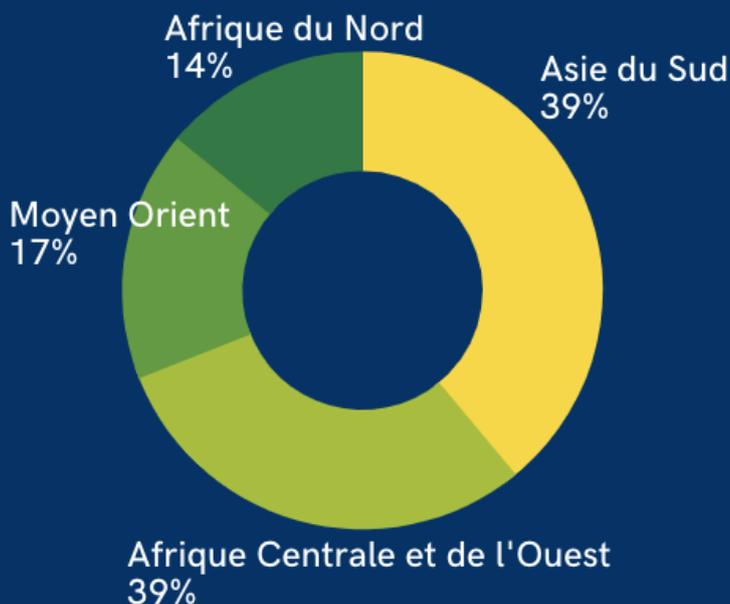
## NOTRE ÉQUIPE A ACCOMPAGNÉ:



255 bénéficiaires, soit :

- 125 dossiers en 1ère instance
- 3 mémoires en appel
- 127 consultations juridiques
- 115 préparation à l'entretien

Nos bénéficiaires sont issus  
de 21 pays différents :



ont moins de 30 ans (dont  
30% de mineurs)



sont des femmes



42% résident à  
Thessalonique



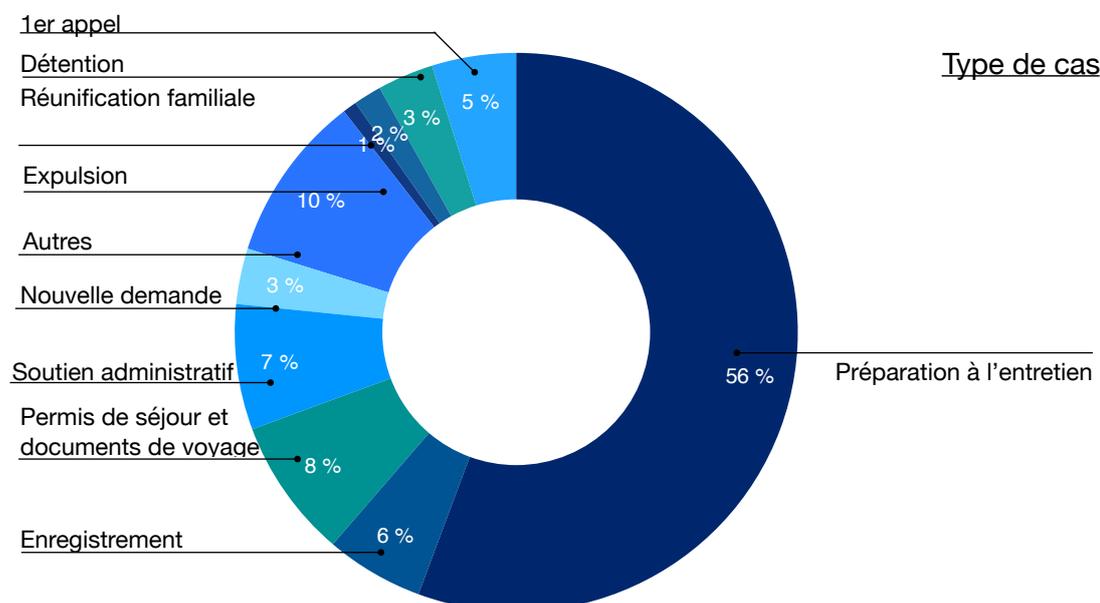
sont des familles

## Aide juridique aux exilé.es

De janvier à juin 2021, notre équipe juridique a accompagné **125 dossiers de demandeurs d'asile**, fournissant **127 consultations individuelles** et **115 sessions de préparation à l'entretien**.

Notre équipe a offert une assistance juridique dans des dossiers très variés, et principalement au stade de l'**entretien individuel de demande d'asile**. A la suite des réformes successives de la procédure d'asile opérées en Grèce ces 2 dernières années, l'entretien de demande d'asile est devenu la **clé de voûte de la procédure**. Lors de cet entretien, les demandeurs d'asile doivent expliquer dans le détail les raisons de leur exil, afin que les autorités puissent ensuite statuer sur la demande. En cas de décision de rejet, les chances d'obtenir l'asile en appel sont extrêmement faibles : seulement 4% des demandes en appel font l'objet d'une décision d'octroi de la protection internationale ou subsidiaire<sup>1</sup>. Les demandeurs ne sont plus invités à témoigner en appel et ne peuvent pas compléter le récit initialement soumis. Il en résulte que le premier entretien est déterminant et qu'une préparation en amont est indispensable. Cette préparation est l'occasion d'expliquer ce qu'est l'asile, sous quelles conditions il est octroyé, de passer en revue avec les demandeurs les raisons de leur exil et les aider à rassembler les pièces justificatives permettant d'appuyer leur demande. Les préparations sont au cœur des activités d'ELA et représentent 55% des dossiers traités pendant la période considérée : de janvier à juin 2021, notre équipe a fourni une préparation individuelle à l'entretien dans 69 dossiers, effectuant 115 sessions individuelles en présence d'un interprète.

Outre la préparation à l'entretien, notre équipe a également fourni une orientation en amont du dépôt de la demande d'asile, lors de son enregistrement auprès des autorités, après un premier ou second rejet ou en vue de préparer une nouvelle demande d'asile (ou réexamen) quand de nouveaux éléments la justifient. Une assistance a également été fournie aux réfugiés statutaires, notamment pour la délivrance de leur permis de séjour et documents de voyage. Enfin, notre équipe a accompagné ses bénéficiaires dans l'utilisation de la nouvelle plateforme en ligne du Ministère de la Migration et des services d'asile grecs, sur laquelle les demandeurs peuvent accomplir certaines démarches administratives. Le but de l'intervention de l'équipe est d'encourager la prise d'autonomie et d'aider les bénéficiaires à se ré-approprier la procédure.



### 115 sessions individuelles

Ont été organisées afin de préparer les demandeurs d'asile à leur entretien individuel (audience relative à la détermination du statut de réfugié), correspondant à 69 dossiers. En moyenne, et pour chacun de ces dossiers, deux sessions individuelles d'une durée variant de 1 à 3 heures ont été fournies en présence d'un avocat et d'un interprète.

### 127 consultations juridiques individuelles

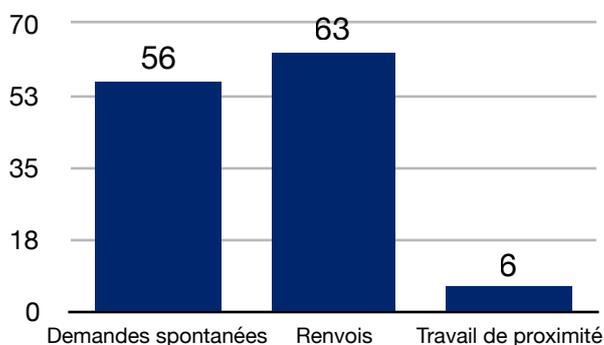
Ont été fournies aux bénéficiaires de l'association afin de les accompagner dans le cadre de leurs différentes procédures. Ces consultations sont menées en présence d'un avocat et d'un interprète.

### 3 mémoires en appel

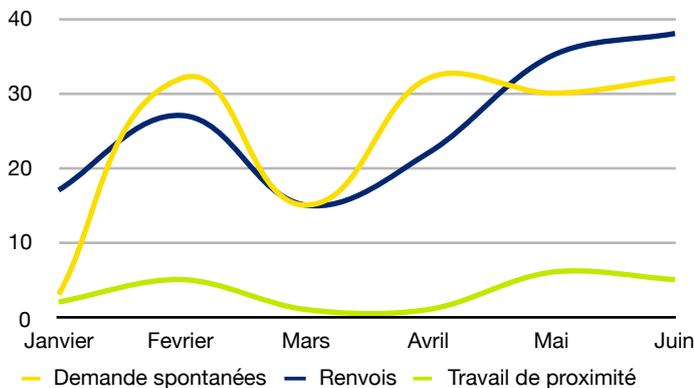
Ont été soumis au Comité d'Appel (situé à Athènes) à la suite de décisions de rejet de la demande en première instance.

<sup>1</sup> Source : AIDA Greece report - Statistics p. 9.

**50% des dossiers traités par ELA ont été renvoyés vers elle par d'autres organisations,** associations et partenaires locaux. 45% des dossiers traités l'ont été après que des personnes exilées en aient fait la demande spontanément sur la hotline de l'association. Enfin 5% des dossiers sont le résultat d'un travail préalable de proximité effectué avant ou entre les mesures de confinements (cliniques juridiques et maraudes).

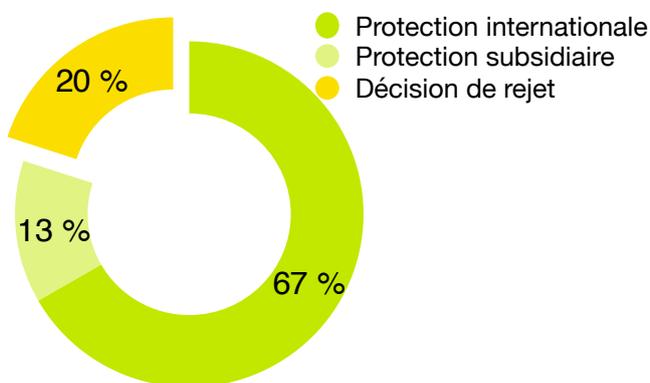


Origine des dossiers (par nombre de dossiers)  
Total de janvier à juin



Origine des dossiers (par nombre de dossiers)  
Evolution mensuelle de janvier à juin

La majorité des dossiers soutenus par ELA durant cette période sont toujours pendants en première instance devant les services d'asile grecs. Cependant, certaines personnes assistées pendant le projet-pilote (septembre à décembre 2020) ou au début de l'année 2021 ont déjà reçu une décision finale statuant sur leur demande d'asile.



Décisions finales des demandes d'asiles suivies par ELA:  
(Lorsque la décision est connue et **par dossier**. Le taux d'octroi de la protection internationale par individu est de 89%.)

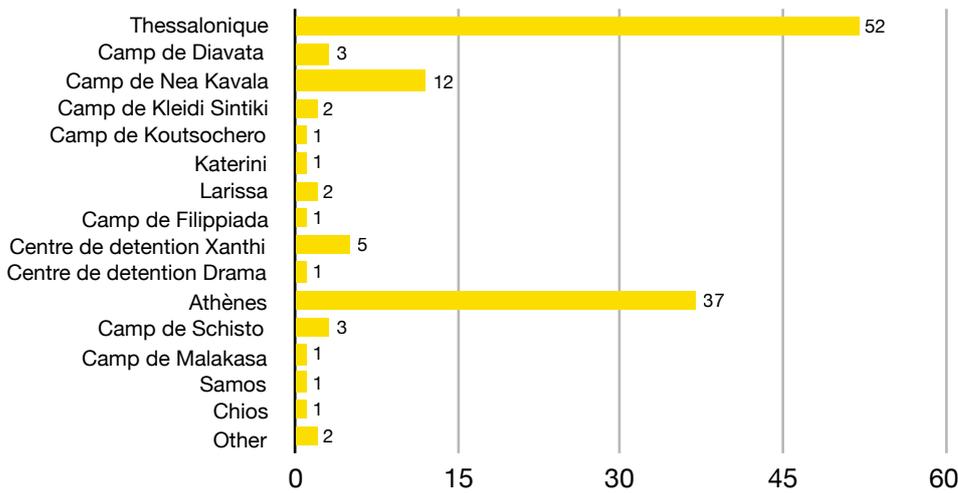
**80% des demandes soutenues par ELA ont fait l'objet d'une décision positive en première instance c'est-à-dire de reconnaissance du statut de réfugié ou d'octroi de la protection subsidiaire.** 20% des demandes soutenues par ELA ont malheureusement fait l'objet d'une décision de rejet en première instance. Nota bene : le taux de reconnaissance du statut de réfugié ou d'octroi de la protection subsidiaire en Grèce était de 42,8% en 2020<sup>2</sup>. Ce taux de reconnaissance serait de 63% en 2021 d'après les premiers rapports disponibles<sup>3</sup>.

Depuis le mois de juin 2021, notre équipe juridique est en mesure d'assister les demandeurs d'asile ayant reçu une décision de rejet en première instance par la rédaction et le dépôt d'un mémoire en appel devant le Comité d'Appel. 3 mémoires ont d'ores et déjà été déposés par notre équipe en juin et nous espérons continuer d'assister nos bénéficiaires à ce stade crucial de leur procédure. A ce jour, ces 3 dossiers sont toujours pendants devant le Comité d'Appel.

<sup>2</sup> Source : AIDA Greece report - Statistics p. 9.

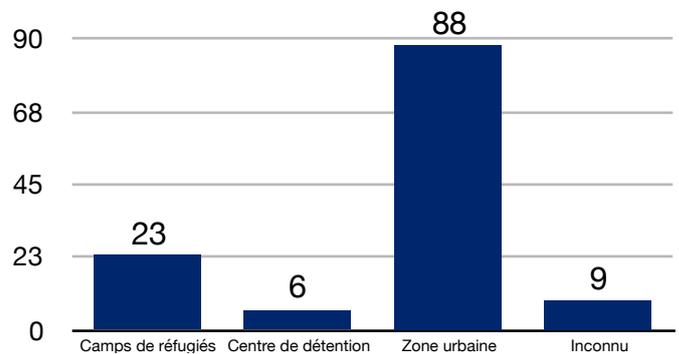
<sup>3</sup> Source: Refugee Aegean Support

.Pendant la totalité de la période considérée, notre équipe a accompagné ses bénéficiaires à distance, par application des protocoles sanitaires et directives gouvernementales. Malgré les défis que pose l'accompagnement juridique à distance, **il présente aussi certains avantages** et notamment de pouvoir étendre considérablement le terrain d'intervention de l'association. Notre équipe a ainsi assisté des bénéficiaires résidant dans 16 lieux différents, situés majoritairement en **Macédoine-Centrale (56%)** et en particulier dans la ville de **Thessalonique (42%)** mais également dans **les régions de Thessalie, Thrace et de l'Epire dans le nord de la Grèce (7% de nos bénéficiaires)** et dans la région de **l'Attique (33%)** - en particulier sa capitale Athènes.



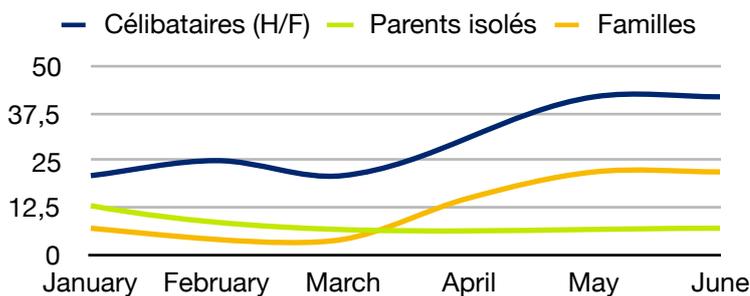
Localisation des dossiers (par nombre de dossiers)  
Total de janvier à juin

**18%** de nos bénéficiaires vivent actuellement dans des **campes de réfugiés** (tels que Nea Kavala, Diavata ou Serres) et **5%** dans des **centres de détention** (Xanthi ou Drama).

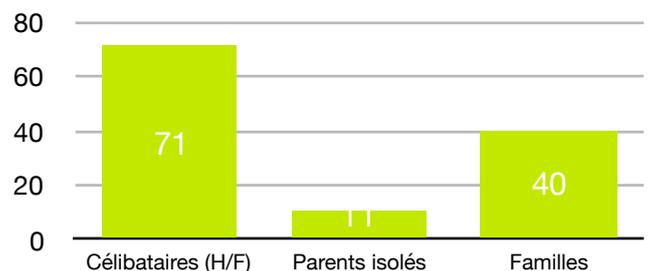


Type d'hébergement (par nombre de dossiers)  
Total de janvier à juin

Notre équipe juridique a assisté en majorité des demandeurs d'asile célibataires (57%) ou parents isolés (9%). Pendant la période considérée, notre équipe a également observé une augmentation des demandes d'assistance soumises par des familles. Les familles sont généralement considérées comme étant vulnérables et en tant que telles, prises en charge par des entités types ONG, bien implantées et offrant des services pluridisciplinaires à leurs bénéficiaires, cumulant l'éducatif, le psychosocial et le juridique. Cependant, depuis la fin de l'année 2020, un grand nombre de ces organisations a fait l'objet de coupes budgétaires importantes, dont a résulté pour beaucoup d'entre elles des restructurations et compressions de personnel, notamment dans les services juridiques. Ces familles doivent désormais chercher une assistance juridique auprès d'acteurs externes tels que ELA.

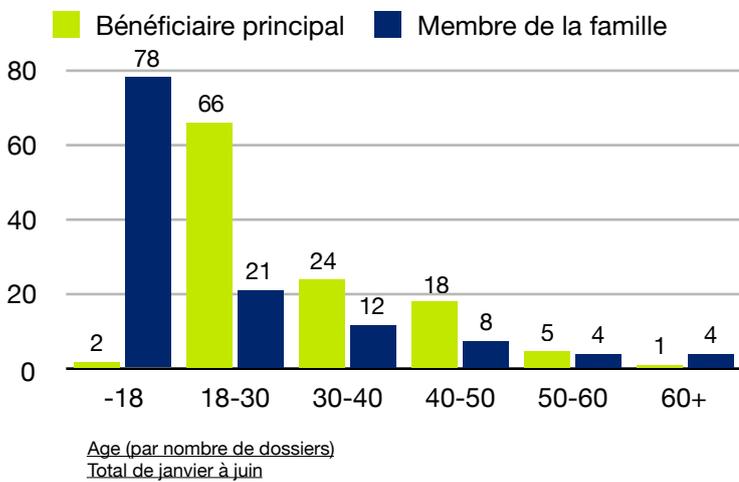


Situation familiale (par nombre de dossiers)  
Evolution de janvier à juin



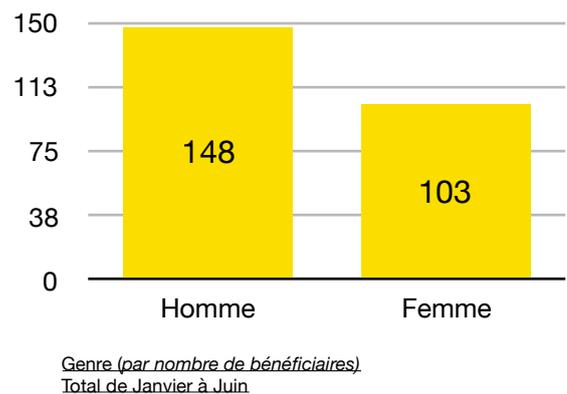
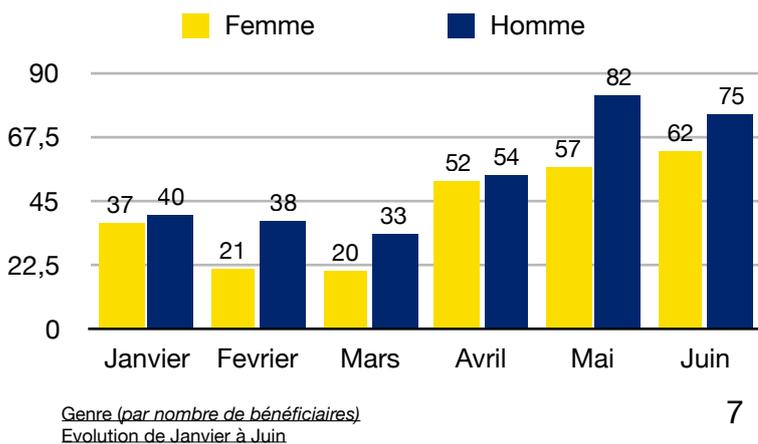
Situation familiale (par nombre de dossiers)  
Total de janvier à juin

De janvier à juin 2021, notre équipe juridique a assisté des personnes issues de **21 pays différents**, la plupart venant d'**Afghanistan (32%)** ou des pays d'**Afrique de l'Ouest et Centrale (33%)**. La grande majorité des bénéficiaires d'ELA parlent farsi/dari (36%) ou anglais/français (32%). 16% de nos bénéficiaires parlent arabe. Depuis le début du projet-pilote en septembre 2020, les origines et langues parlées par les bénéficiaires de l'association sont assez stables, avec une forte majorité d'exilés originaires de l'Afghanistan et parlant soit le farsi ou le dari.



La plupart de nos bénéficiaires ont moins de 30 ans (66%, dont 30% de mineurs).

Finalement, 40% de nos bénéficiaires sont des femmes.



## Témoignages de nos bénéficiaires :

➔ Transféré

Thanks so much for your time. We appreciate each and every moment of your time  
We feel blessed to have you as our legal aid.

12:28

Hi Juliet,

I think I expressed my case well  
I repeat my thanks for your interest

I wish you and your team

All the best and success

13:17

➔ Transféré

A big thanks for boosting our confidence b4 the  
interview

18:26

Thank you so much♥

17:54

➔ Transféré

Bonjour Madame.

Désolé de vous revenir plutôt ce matin. Je me suis libéré un peu tardivement hier soir.

Je tout d'abord vous dire merci pour toutes vos contributions car vous nous avez appris

beaucoup de choses sur la procédure d'asile. Par la suite vous avez été d'une

transparence et d'une humilité sans pareil car accepter de travailler avec un autre

cabinet est preuve de grandeur et surtout que vous voulez la réussite de notre dossier.

Rassurez vous que je vous tiendrais au courant de l'évolution dudit dossier.

10:01

➔ Transféré

Bonsoir et merci encore pour tout.

09:41

➔ Transféré

Bonne après-midi Juliette et merci beaucoup pour ton soutien et porte bien que Dieu te  
bénisse

09:40

Thanks for helping me

17:10

My sister and i have been granted refugee states 13:11



13:11

My parent have been granted subsidiary protection 16:48

Thanks its because of you 17:17

Yeah understand it's really kind that's what u are doing thank you 🍷 🙏

Thanks. You helped me a lot, I got a positive answer 19:52



19:53



## Autres activités organisées par ELA

Contrairement à ce qui avait été initialement prévu, il a été impossible d'organiser des activités en personne durant presque tout le premier semestre de l'année en cours et ce en raison des restrictions liées à la Covid19 en Grèce (le confinement déclaré le 7 novembre 2020 n'a été levé que fin mai 2021). Pendant toute la période considérée, les services juridiques ont été fournis à distance. Après la levée du confinement fin mai 2021, notre équipe a pu organiser une **visite au centre de détention Paranesti Drama avec notre partenaire Elpida Home** ainsi qu'une **maraude avec notre partenaire Mobile Info Team**.

Ces activités ont été l'occasion pour les membres de notre équipe (parfois nouveaux sur le terrain du Nord de la Grèce) de constater directement les obstacles auxquels doivent faire face les détenus et les exilés sans domicile, survivant des conditions précaires à la périphérie de la ville.

Il est prévu de continuer à mettre en œuvre et développer ces activités en présentiel pendant le second semestre 2021 et tant que les protocoles sanitaires et dispositions gouvernementales en vigueur le permettront.



## Réseautage et partenariats en cours

Le réseautage et la collaboration avec les autres acteurs présents sont autant d'éléments indispensables à la fourniture de services de qualité pour nos bénéficiaires. Créer des liens forts avec les organisations locales et explorer les possibilités de partenariats et synergies fait ainsi partie intégrante des objectifs d'ELA pour 2021.

Durant ce premier semestre, ELA a développé son réseau composé d'associations locales et ONG pluridisciplinaires basées en Grèce et/ou au sein de l'UE. La présidente de l'association et/ou la coordinatrice de projet ont participé à de nombreuses réunions au sein desquelles ELA a pu présenter ses activités, en apprendre davantage sur les services offerts par les autres acteurs actifs notamment en Grèce du nord et discuter des synergies et actions communes potentielles, notamment avec :

- la Ligue hellénique des droits de l'homme, basée à Athènes ;
- l'Association d'études judiciaires sur la migration (ASGI) basée en Italie ;
- le centre de Solidarity Now à Thessalonique ;
- la clinique de Médecins du Monde à Thessalonique ;
- United Societies of Balkan à Thessalonique ;
- A21 à Thessalonique ;
- Diotima à Thessalonique ;
- l'antenne locale du Greek Council for Refugees ;
- l'antenne locale de Caritas ;
- l'antenne locale de PRAKSIS (plus particulièrement leur équipe juridique) ;
- ELPIDA à Thessalonique ;
- IRIDA (InterVolve) basé à Thessalonique ;
- Le HCR à Thessalonique ;
- WAVE et MVI, basés à Thessalonique.

Une part importante des bénéficiaires d'ELA sont renvoyés vers l'association par d'autres projets et organisations locales, juridiques ou non. Il est donc crucial que notre équipe communique de façon régulière avec les associations et entités composant le tissu associatif local.

En parallèle, ELA bénéficie du soutien d'autres entités au niveau européen et notamment le cabinet d'avocats **DLA Piper** qui a assisté notre équipe à de nombreuses reprises et la **BNP Paribas** qui apporte un soutien pro bono à l'association, en particulier en matière de fiscalité et ressources humaines. ELA travaille également avec l'organisation **Thanks for Nothing** à la préparation d'une campagne de communication et levée de fonds pour fin 2021-début 2022.

Enfin, ELA s'est rapprochée depuis le projet-pilote des barreaux d'avocats français qui ont été contactés afin de présenter le projet, ainsi que le Conseil National des Barreaux. ELA bénéficie d'ailleurs du soutien des Barreaux de Marseille et de Lyon dans la mise en place du projet en 2021.

Ces efforts constants de réseautage permettent à l'association d'être au fait des différents programmes d'aide aux personnes déplacées en Grèce, ce qui facilite l'orientation vers d'autres structures en cas de besoin et in fine permet d'offrir aux bénéficiaires des services de qualité. A l'échelle européenne, ces prises de contact sont l'opportunité de découvrir d'autres associations ou projets similaires, d'en apprendre plus sur les projets de plaidoyer en cours et de participer à l'effort de sensibilisation sur la situation des demandeurs d'asile en Grèce et les conditions difficiles dans lesquelles travaillent les organisations qui les accompagnent.

## Formations et conférences

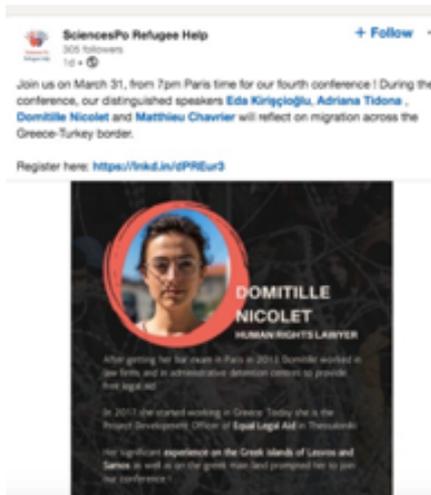
De janvier à juin 2021, notre équipe s'est investie dans le développement des ressources intellectuelles d'ELA (et notamment la création et l'actualisation d'une base de données interne comprenant notamment les lois, jurisprudences, rapports et sources internes d'information). A cet effet, une veille légale et juridique a été mise en place afin de d'informer l'équipe juridique des développements récents via un canal de communication dédié. Simultanément et afin d'assurer la formation continue de nos juristes et avocats, l'équipe a participé à de nombreuses formations et conférences en présentiel ou en ligne en lien avec le droit de la migration et de l'asile. L'équipe d'ELA a notamment participé aux conférences suivantes :

- la conférence en ligne de la Croix Rouge UE « *La réunification familiale en Europe* » le 5 février 2021 ;
- la conférence en ligne du Centre européen sur les droits constitutionnels et humains (ECCHR) « *Érosion de l'État de droit - Autoritarisme et rétrécissement de l'espace* » le 22 février 2021 ;
- la conférence en ligne du Conseil national des barreaux (CNB) « *Plaider les droits de l'homme: approche internationale* » du 15 au 18 mars 2021 ;
- la conférence en ligne de Caritas International « *La migration économique et les droits des travailleurs migrants* » le 19 mars 2021 ;
- la conférence en ligne d'ASYLO « *Country condition information - UK* » le 24 mars 2021 ;
- la conférence en ligne d'ASGI « *Pushbacks en Méditerranée* » le 26 mars 2021 ;
- le séminaire de Migreurop « *Le Pacte européen sur la migration et l'asile* » le 31 mars 2021 ;
- la conférence « *Genre, migration et vulnérabilités* » le 27 avril 2021 ;
- la conférence sur l'exclusion en matière de logement en Europe le 6 mai 2021 ;
- la conférence en ligne « *Réunion de haut niveau sur le respect des droits humains des migrants aux frontières : le rôle des INDH* » le 2 juin 2021 ;
- la conférence sur le racisme et les politiques migratoires organisée par Migreurop le 9 juin 2021.

Notre équipe a également eu la chance de participer à plusieurs formations ces six derniers mois :

- le 22 avril, notre équipe a participé à une formation de 2 heures introduisant et détaillant la procédure en indemnisation des victimes devant la Cour Européenne de Justice à la suite de refoulements aux frontières externes de l'UE ;
- le 26 avril, notre équipe a participé à une formation de 3 heures sur la détention et les pratiques locales en Grèce du nord par la responsable de l'équipe juridique du bureau du HCR à Thessalonique ;
- le 30 juin, notre équipe a participé à une formation sur les aspects procéduraux et légaux des demandes d'asile déposées par des demandeurs LGBTQI en Grèce, offerte par l'avocate grecque de l'ONG Zaatar (basée à Athènes).

En outre, notre équipe a organisé et participé à plusieurs formations en interne sur des thèmes variés. A titre d'exemple, notre équipe a participé à une formation de 3 heures sur les spécificités géopolitiques et culturelles en Afghanistan en avril. Il convient de noter que tous les membres actuels d'ELA ont participé à une session d'introduction à la procédure d'asile en Grèce (3 heures), en plus des lectures requises avant toute mission.



Réciproquement, la directrice d'ELA a délivré une formation de 4h à l'équipe de Mobile Info team (une association d'aide juridique locale) le 27 avril 2021 couvrant les aspects procéduraux, juridiques et éthiques de l'entretien de demande d'asile et présentant un format suggéré de préparation. La coordinatrice de projet d'ELA a quant à elle été invitée à participer à une conférence en ligne organisée par Sciences Po Refugee Help le 31 mars dernier sur le thème de la "Migration à la frontière greco-turque"..

## Développement organisationnel et projets en cours

Durant la période concernée, de nombreux efforts ont été déployés afin de renforcer la structure de l'association, son organisation et ses outils internes. En particulier, ELA a

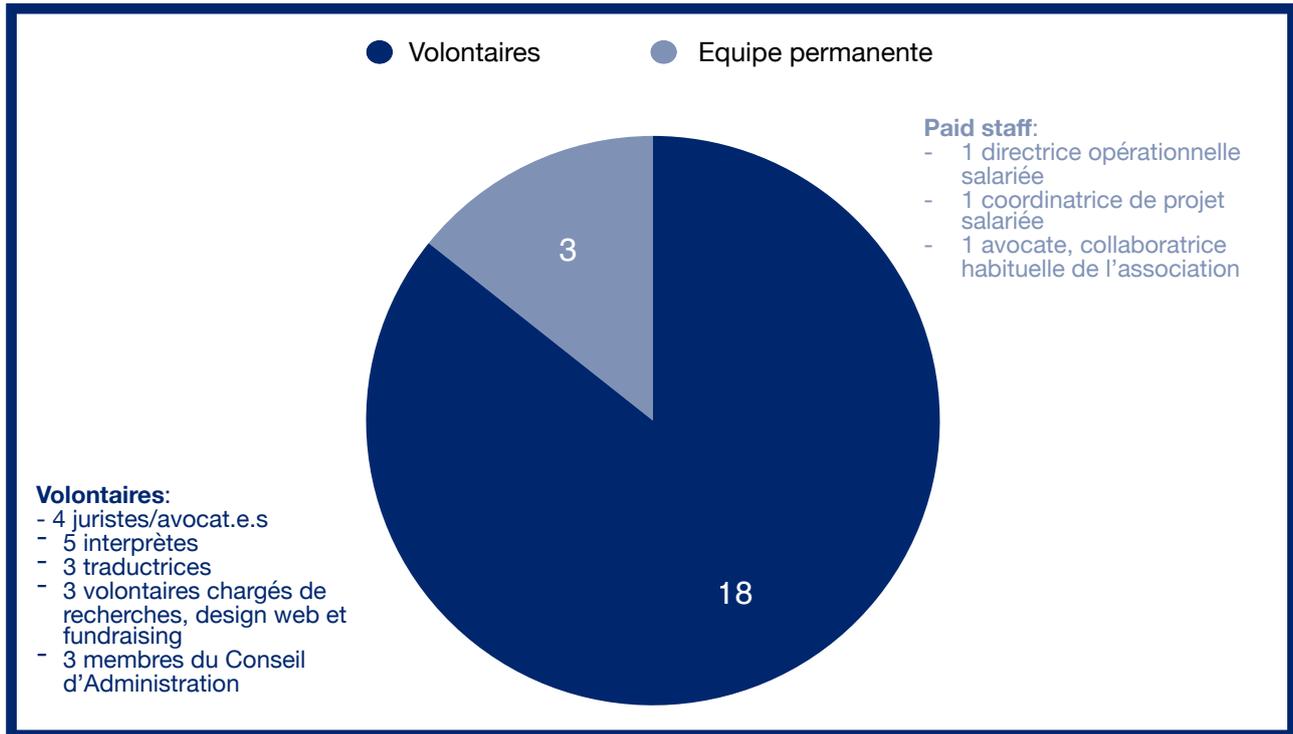
- rédigé, fait adopter et commencé à appliquer un code de conduite, une politique interne de protection de l'enfance et une politique interne sur la gestion des médias sociaux dans le cadre de la mise en place de ses **politiques de sauvegarde**. D'autres d'outils sont en cours de préparation, notamment une politique interne de sécurité ;
- revu et mis à jour son **outil interne de gestion des dossiers et sa base de données** afin d'assurer le suivi adéquat, les transferts et renvois éventuels (clôturés, en veille et actifs). Ce long processus a été initié en mars et achevé en avril 2021, juste à temps pour accueillir les nouveaux membres de notre équipe à Thessalonique ;
- élaboré des nouveaux outils pour ses recherches et gestion de financements dès février.

Alors que la structure de l'organisation prend progressivement forme, son équipe s'est considérablement développée ces 6 derniers mois :

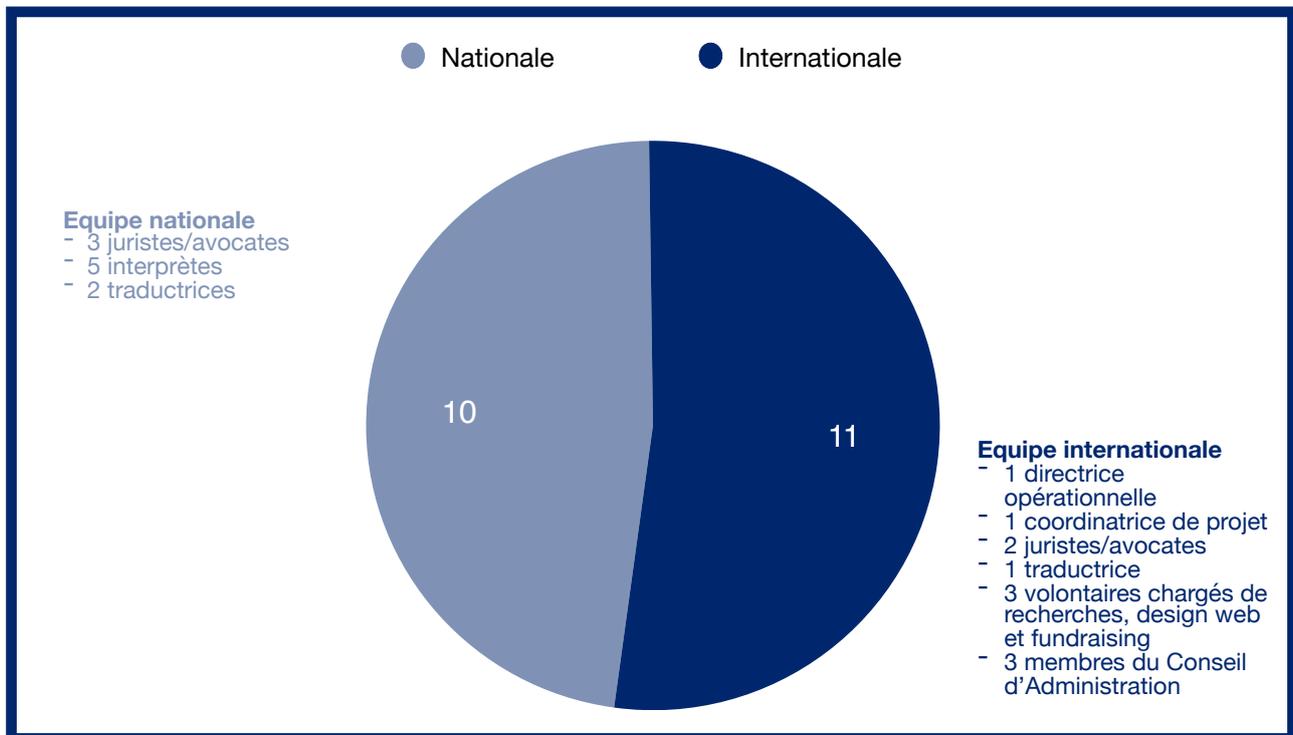
- **3 conseillers/juristes/caseworkers** ont rejoint l'équipe afin d'assister occasionnellement l'équipe permanente en personne ou à distance ;
- **1 avocate grecque** a rejoint l'équipe permanente d'ELA et une avocate d'un autre pays européen en tant que volontaire en juin ;
- **8 interprètes** ont été recrutés et formés pour assister le personnel juridique lors des consultations avec les bénéficiaires ;
- Une **mission de conseil en levée de fonds** a été réalisée en février et mars 2021 puis un poste de **volontaire responsable des relations avec les bailleurs** a été ouvert et pourvu pour le reste de l'année ;
- **3 volontaires chargés de la traduction** ont rejoint l'association et contribuent au quotidien aux activités de l'association par la traduction de documents, décisions, pièces justificatives
- **Une avocate spécialisée en droit d'asile** et basée à Paris a officiellement rejoint le Conseil d'Administration d'ELA en juin.

Enfin, l'association emménage officiellement dans ces locaux courant septembre 2021 et pourra très vite accueillir à la fois son équipe et ses bénéficiaires dans des conditions optimales et respectant la confidentialité des échanges et l'intimité des demandeurs.

## Equipe permanente et volontaire



## Equipe nationale et internationale



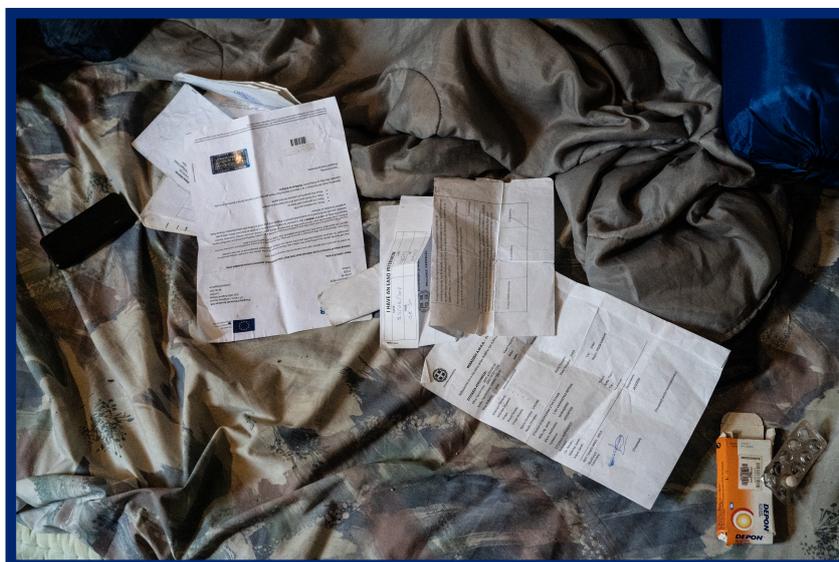
## Plaidoyer

Pendant la première partie de l'année 2021, notre équipe s'est concentrée sur le développement des services juridiques délivrés par l'association. Pour la fin d'année 2021 et le début de l'année 2022, nous souhaitons préparer les premiers projets de plaidoyer de l'association. En préparation de ces projets, notre équipe a commencé à participer dès le mois de mai à des discussions mensuelles de plaidoyer regroupant d'acteurs locaux. Ces réunions sont des plateformes d'échanges passionnants et regroupent de nombreuses associations composant le tissu associatif local. Elles sont l'occasion d'échanger sur les problématiques juridiques et structurelles auxquelles sont confrontés les demandeurs d'asile, telles par exemple que la fin du programme d'allocation financière pour les demandeurs auto-hébergés annoncée le 1er juillet 2021 ou encore la décision prise le 7 juin 2021 par le gouvernement grec de classer la [Turquie comme pays tiers sûr](#) pour les demandeurs originaires d'Afghanistan, de Somalie, de Syrie, du Pakistan ou du Bangladesh.

Pour le moment, notre équipe a commencé à travailler sur 2 projets de plaidoyer:

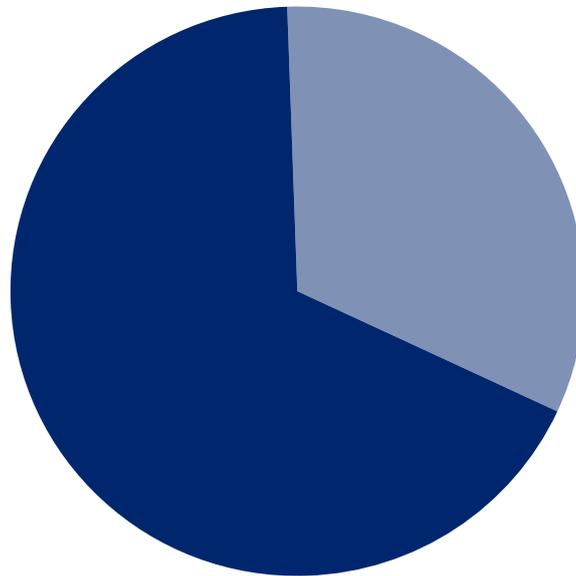
- Une étude sur l'accès à l'assistance juridique en Grèce du nord/sur le continent : notre équipe a préparé un questionnaire de 10 questions, anonyme et disponible sur internet en 9 langues. Ce questionnaire a pour but d'évaluer l'accès et les difficultés d'accès à l'aide juridique sur le continent, en interrogeant directement les demandeurs d'asile. Quelques partenaires (informels) actifs en Grèce du nord ont déjà accepté de faire circuler ce questionnaire parmi leurs bénéficiaires. Les résultats de cette étude permettront à l'association d'adapter son champ d'intervention et de disposer d'une base de réflexion actualisée pour sensibiliser à la problématique de l'accès aux droits pour les personnes déplacées. Ce sondage doit commencer officiellement en août et l'association en communiquera les résultats à l'automne 2021 (format à déterminer) ;
- Un rapport/article complet sur les obstacles juridiques et procéduraux auxquels font face les demandeurs d'asile en Grèce et une plainte potentielle devant le médiateur grec : le format de ce projet reste à définir. Il est prévu de commencer à travailler sur ce projet dès la publication des résultats de l'étude mentionnée précédemment, certainement à la fin de l'année 2021 ou au début de l'année 2022.

ELA a également candidaté au concours « [Trophées Pro Bono](#) » organisé par le Barreau de Paris et a été présélectionnée. Les résultats de ce concours seront connus en octobre.



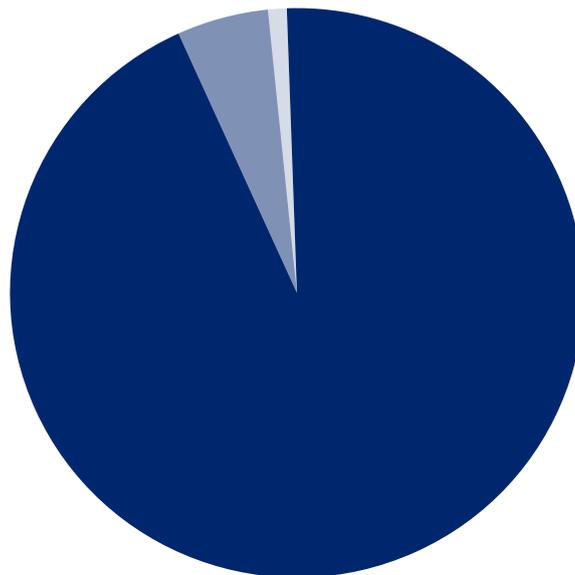
## Budget et levée de fonds:

Budget d'ELA pour 2021 - 161,324.10 EUR



● Opération      ● Personnel

Financements d'ELA en 2021



● Soutiens financiers obtenus (115k)  
● Report des fonds de 2020 (8,3k)  
● Déficit de fonds (1,7k)

## Difficultés rencontrées pendant la période concernée:

Le projet pilote (septembre à décembre 2020) et le premier semestre du projet annuel ont tous deux été mis en œuvre dans des conditions difficiles. En effet, sur les 10 premiers mois de déploiement du projet (c'est-à-dire de septembre 2020 à juin 2021), 7 mois se sont déroulés en confinement, la Grèce ayant pris des mesures strictes d'isolation du 7 novembre 2020 à la fin mai 2021.

**Les restrictions de circulation et le confinement ont impacté tous les aspects de la vie de l'association.** L'ensemble du programme de l'association a été revu afin de maintenir des activités compatibles avec les dispositions gouvernementales et protocoles sanitaires en vigueur. Pour cela, il aura fallu renoncer à toutes activités en présentiel et convertir l'ensemble du programme en services à distance, de fin octobre 2020 à début juin 2021. A cet effet, notre équipe s'est adaptée et a créé de nouveaux outils lui permettant de rester facilement en contact avec nos bénéficiaires, proposer des services dans le respect de la confidentialité de chacun et travailler à distance le plus efficacement possible. Une hotline a été mise en place via une application de messagerie en ligne gratuite. Le tout-à-distance aura permis à notre équipe de continuer à fournir des services juridiques aux personnes déplacées, non sans peine, ce mode opératoire n'étant pas adapté à la prestation de services juridiques.

Inévitablement, le **développement de l'association** a été retardé par les mesures de confinement. D'abord car il a été impossible de mobiliser des volontaires sur le terrain. Or, sans expérience de terrain ni formation sur place, les volontaires à distance ne peuvent pas intervenir dans le cadre de procédures juridiques. Il a incombé à notre équipe permanente de traiter l'ensemble des dossiers, sans appui extérieur, jusqu'en juin 2021. A cela s'est ajoutée l'interruption des démarches administratives en cours, nécessaires à l'enregistrement de l'association en Grèce.

Enfin, le **contexte politique et juridique local** s'est considérablement détérioré en 2020 et 2021, et ce à différents égards. Plusieurs mesures ont été adoptées par le gouvernement durcissant le cadre juridique de l'asile, auxquelles se sont ajoutées des difficultés d'accès liées à la situation sanitaire. Le service d'asile a été interrompu pendant 7 mois, occasionnant des retards non négligeables dans la procédure, et complexifiant considérablement l'accès à l'information pour les personnes déplacées. Celles-ci rencontrent les plus grandes difficultés à accéder à leur dossier, à recevoir les décisions statuant sur leur demande ou à déposer des mémoires en appel par exemple. Les délais procéduraux se sont accélérés soudainement après la levée du confinement fin mai 2021 : les demandeurs sont dorénavant convoqués à leur entretien avec seulement 3 à 7 jours ouvrés de préavis, alors qu'en parallèle, les services juridiques offerts par les ONG locales sont réduits à peau de chagrin. Enfin, et depuis le 7 juin 2021, les demandeurs d'asile afghans, syriens, somaliens, pakistanais et bangladais doivent dorénavant passer un entretien préalable d'admissibilité, visant à déterminer si la Turquie est un pays tiers sûr vers lequel les déporter, sans examen au fond de leur demande. Notre équipe s'est mobilisée très rapidement pour élargir ses services et proposer à ces demandeurs des préparations à l'entretien d'admissibilité, en plus des préparations à l'éligibilité de leur demande. Les conséquences à long terme de cette nouvelle mesure sont encore incertaines, mais en tout état de cause attentatoire à l'exercice effectif du droit d'asile.

En parallèle, les conditions de subsistance des personnes déplacées ont été elles aussi durcies par les mesures gouvernementales. Le programme d'hébergement géré par le HCR a été confié au gouvernement grec, qui en a d'emblée limité l'accès à certaines catégories de demandeurs, tout en supprimant l'allocation mensuelle pour les personnes auto-hébergées. De nombreux centres d'hébergement ont été fermés, conséquence de l'arrêt des financements versés par le HCR en Grèce. L'ensemble de ces dispositions a provoqué l'incompréhension et le désarroi des personnes déplacées concernées par ces mesures, dont beaucoup sont désormais sans domicile et sans revenu. Notre équipe a reçu de nombreux appels de détresse sur la hotline, concernant à la fois l'allocation mensuelle et l'hébergement, des domaines ne correspondant pas au champ d'action de l'association.

Les refoulements aux frontières se sont multipliés de façon très inquiétante, comme en ont témoigné de nombreuses organisations de secours en mer.

Le tissu associatif local a souffert à la fois du désengagement progressif du HCR, du durcissement de la politique européenne et grecque en matière d'asile, de la criminalisation de l'aide aux exilés et de la situation sanitaire. Beaucoup d'ONG et associations locales font l'objet de graves difficultés financières et la plupart des prestataires de services juridiques pro bono ont réduit leur intervention. Cette réduction des services juridiques pro bono, en marge d'une complexification de la procédure, est extrêmement préoccupante. Il en résulte une augmentation des renvois de dossiers vers ELA et un changement dans la démographie des bénéficiaires habituels de l'association : davantage de personnes en situation de vulnérabilité, en ce compris des familles.

En conclusion, le contexte global de notre intervention a radicalement changé en 2020 et en 2021 et nous sommes plus que jamais déterminés à continuer notre action en faveur des droits des personnes exilées.



## Remerciement à nos soutiens et partenaires:

Cette année, les activités d'ELA ont reçu l'appui financier de nombreuses entités partenaires : Aid Hoc, le Barreau de Lyon, le Barreau de Marseille, Choose Love, European Programme for Integration and Migration (EPIM), la Fondation Gratitude, la Fondation Lucq Espérance, la Fondation PAM, la Fondation UMPT, le Fonds Inkermann et le Secours Catholique. Nous avons également reçu des donations individuelles par le biais de notre page [HelloAsso](#) page.



AID  
HOC



CHOOSE  
LOVE



FONDATION  
LUCQ ESPÉRANCE  
SOUS ÉGIDE DE LA FONDATION CARITAS FRANCE

FONDATION  
monde un  
par  
tous

Fonds  
Inkermann  
Sous l'égide de  
la Fondation de  
France

Epim  
European Programme  
for Integration  
and Migration



GRATITUDE  
SOUS ÉGIDE DE LA FONDATION CARITAS FRANCE



Equal Legal Aid

Janvier - Juin 2021

[www.equallegalaid.com](http://www.equallegalaid.com)